

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD recours temps partiels et disponibilité - 29/06/23

En préambule à notre déclaration liminaire, le SNUipp-FSU tient à exprimer son émotion et sa colère suite au décès de Nahel M., jeune de 17 ans tué à Nanterre mardi. Nous apportons en premier lieu notre soutien à sa famille et à ses proches. Les vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux sont terribles et édifiantes. Le policier n'était pas en danger ; qui plus est, l'intention de donner la mort. ne fait aucun doute puisqu'on entend distinctement sur la bande-son d'une de ces vidéos que le policier annonce : « *Je vais te mettre une balle dans la tête.* ». À aucun moment, l'usage de l'arme n'est proportionné à la gravité de l'atteinte portée : le refus d'obtempérer n'octroie pas le droit de tuer !

Depuis 2019, la loi de transformation de la fonction publique a réduit à peau de chagrin le rôle des commissions paritaires. Nous ne cessons de le dénoncer et d'exiger le retrait de cette loi qui ne permet plus de garantir l'équité et la transparence dans le traitement des droits individuels et collectifs des personnels. Depuis plusieurs années, le traitement des opérations administratives par les services du Rectorat est tout simplement catastrophique. Les erreurs, retards et incohérences se multiplient, alors même que le SNUipp-FSU alerte régulièrement les services en amont des problèmes prévisibles sur ces opérations de mouvement, de temps partiels et disponibilités, de promotions, etc. De plus, et c'est sans doute l'aspect le plus problématique, la communication avec les personnels comme avec leurs représentant-es, s'est largement dégradée. Les informations comme les réponses se font attendre pendant des semaines, laissant tout le monde dans une incertitude qui impacte les conditions de travail des agent-es comme leurs conditions de vie.

Cette alerte et ce constat, le SNUipp-FSU les font depuis de trop nombreuses années. Nous aurions pu d'ailleurs reprendre mot pour mot d'anciennes déclarations tant la situation semble s'enliser, devenant un mode de fonctionnement normal du Rectorat de Paris. La plupart des appels au SNUipp-FSU commence d'ailleurs par : « Bonjour, je n'ai aucune réponse du Rectorat, est-ce que c'est normal ? » Et nous de répondre « Ce n'est pas normal mais cela ne nous surprend pas. »...

Des engagements ont été pris par l'Académie pour améliorer le dialogue, la communication et le traitement des opérations administratives. Nous espérons vivement que leurs effets seront perceptibles pour l'année 2023-2024.

Les conditions de travail dans les écoles et le traitement politique de nos professions rendent déjà l'exercice de nos missions difficile et usant. La réforme des retraites, nous

impose de travailler deux années de plus, et les promesses de revalorisation se sont transformées en un « Pacte », proposant seulement de faire des heures supplémentaires, éclatant le cadre collectif de nos missions et de nos rémunérations, allant toujours plus avant dans le démantèlement de la Fonction publique...

À chaque réforme, chaque proposition, le dogme libéral du gouvernement s'acharne à infiltrer l'École. Il y a quelques jours encore, le président Macron a fait des annonces concernant l'organisation du temps de l'École, allant jusqu'à affirmer que « quand on a trois mois de vacances les inégalités reviennent »... Quel méconnaissance et quel mépris encore une fois. Et tout ceci, sans aucun dialogue préalable avec les organisations syndicales. La démocratie et le dialogue social ne sont décidément pas un élément central du fonctionnement élyséen...

Mais, malgré ces assauts incessants, l'École résiste. Les enseignant-es, loin de se résigner et malgré leur fatigue, continuent de défendre une vision de l'école publique aux antipodes de l'idéologie du président Macron et de ses ministres. Ils et elles se sont montrés très combattifs cette année. Le SNUipp-FSU continuera de porter leurs revendications et d'accompagner leurs mobilisations, pour défendre nos métiers, nos élèves et notre École.

Le SNUipp-FSU partage les inquiétudes des personnels de l'académie pour qui la suppression massive de postes, l'absence de création de postes de brigades et de RASED et les carences dans la formation initiale comme continue laissent présager une année 2023-2024 difficile. Le SNUipp-FSU revendique le recrutement au plus vite et au complet de la liste complémentaire, comme le permet la dotation ministérielle.

Enfin pour clore cette déclaration, les points mis à l'ordre du jour méritent aussi un petit exergue. Nous entrerons évidemment dans le détail lorsque nous traiterons des situations individuelles mais le SNUipp-FSU Paris déplore le fait que faire valoir son droit à choisir son temps de travail demande tant d'énergie aux personnels. Ceux-ci devant aller jusqu'à faire un recours pour obtenir une réduction de leur temps de travail.

Notre métier est exigeant et les conditions de travail sont parfois usantes, le libre choix de travailler à temps partiel ne devrait pas se heurter à des contraintes de manque de personnel enseignant. Pour que ce droit soit rendu à toutes et tous, le SNUipp-FSU revendique l'augmentation significative du nombre de postes aux concours. Et pour que tous les postes soient pourvus, le Ministère doit rendre le métier plus attractif en commençant par une revalorisation salariale conséquente de 300€ pour toutes et tous, tout de suite et sans contrepartie.